

U.I.T.

Association - Syndicat professionnel

37-39 rue de Neuilly
92110 CLICHY

RCS Nanterre : 784 357 352

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union des Industries Textiles, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Déléguée Générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union des Industries Textiles à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans le paragraphe de l'Annexe relatif aux faits caractéristiques de l'exercice, concernant le reclassement du compte de « provision pour frais de fonctionnement » en « Réserves » et « Résultat de l'exercice ».

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé des corrections mentionnées ci-dessus et de la présentation qui en a été

Exercice clos le 31 décembre 2015

faite, en conformité avec les Normes Comptables applicables aux associations et syndicats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de vos Président et Délégué Général, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 mai 2016

Le Commissaire aux comptes

AXE 3 AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Représentée par

Guillaume CARON

Mandataire social – chargé de mandat

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

37-39 RUE DE NEUILLY
92110 CLICHY

Exercice clos 31 décembre 2015

Sommaire

Bilan de l'Association 31 décembre 2015	1
Annexes 2015	5

Bilan de l'Association 31 décembre 2015

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2015 (12 mois)				31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	92 713	92 713				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	271 284	245 672	25 612	0,28	37 140	0,39
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	7 622	7 622				
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	8 080	8 080				
Prêts	854	854			2 633	0,03
Autres immobilisations financières	17 751		17 751	0,19	17 026	0,18
TOTAL (I)	398 304	354 941	43 363	0,47	56 798	0,60
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis	10 587	10 587				
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	144 716	9 469	135 247	1,47	84 656	0,90
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 454		4 454	0,05		
. Personnel						
. Organismes sociaux	5 849		5 849	0,06		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	242 195		242 195	2,63	271 923	2,88
Valeurs mobilières de placement	7 961 281		7 961 281	86,53	8 103 457	85,78
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	798 674		798 674	8,68	921 650	9,76
Charges constatées d'avance	9 516		9 516	0,10	8 310	0,09
TOTAL (II)	9 177 272	20 056	9 157 216	99,53	9 389 996	99,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	9 575 576	374 998	9 200 579	100,00	9 446 794	100,00

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	8 446 906	91,81	8 609 330	91,13
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-289 800	-3,14	-162 424	-1,71
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
	TOTAL (I)	8 157 106	88,66	8 446 906
				89,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	521 270	5,67	514 482	5,45
	TOTAL (II)	521 270	5,67	514 482
				5,45
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
	TOTAL (III)			
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			2 171	0,02
Fournisseurs et comptes rattachés	81 046	0,88	82 631	0,87
Autres	441 157	4,79	400 605	4,24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	522 203	5,68	485 406
				5,14
Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL PASSIF	9 200 579	100,00	9 446 794
				100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION: Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 238 604	100,00	1 303 598	100,00	-64 994	-4,98
Total des produits d'exploitation (I)			1 238 604	100,00	1 303 598	100,00	-64 994	-4,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			337 016	27,21	266 545	20,45	70 471	26,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			12 144	0,98	10 462	0,80	1 682	16,08
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 587 764	128,19	1 580 605	121,25	7 159	0,45
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-289 800	-23,39	-162 424	-12,45	-127 376	-78,41
TOTAL GENERAL			1 877 564	151,59	1 743 029	133,71	134 535	7,72
CHARGES D'EXPLOITATION: Achats de marchandises Variations stocks de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variations stocks matières premières et autres approvisionnements Autres achats non stockés Services extérieurs Autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel Subventions accordées par l'association								

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 566	1,58	22 520	1,73	-2 954	-13,11
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations	2 950	0,24			2 950	N/S
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	991	0,08	0	0,00	991	N/S
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	1 703 587	137,54	1 683 221	129,12	20 366	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements	81 810	6,61	24 287	1,86	57 523	236,85
Total des charges financières (III)	81 810	6,61	24 287	1,86	57 523	236,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	46 308	3,74	18 383	1,41	27 925	151,91
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	18 313	1,48			18 313	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	64 620	5,22	18 383	1,41	46 237	251,62
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	27 547	2,22	17 139	1,31	10 408	60,73
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 877 564	151,59	1 743 029	133,71	134 535	7,72
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	1 877 564	151,59	1 743 029	133,71	134 535	7,72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes 2015

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 200 578,55 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 290 800,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/02/2016 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Un reclassement comptable a été effectué pour clairement distinguer les "réserves du syndicat" en compte 106300 et le "résultat de l'exercice". Ils étaient antérieurement confondus dans un compte de "provision pour risque".

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
PROG; INFORM; ACQUISITION PROTEG	L. 1 à 3 ans
LOGICIELS SESIT	D. 5 ANS
INSTALLATIONS, AGENCEMENTS DIVERS	L. 10 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	L. 5ANS
MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	D/L 3-7 ANS
MOBILIER	L. 10 ANS

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.3 - Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat.

Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.4 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le montant provisionné inscrit au passif du bilan ressort à 495.658 Euros.

Le calcul, effectué selon la méthode prospective, utilise les variables suivantes :

Taux de revalorisation : 1%

Taux d'actualisation : 1%

Age de départ : 65 ans

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.7 - Contributions volontaires :**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	92 713			92 713
Immobilisations corporelles	269 516	8 039	6 271	271 284
Immobilisations financières	36 282	792	2 767	34 307
TOTAL	398 511	8 831	9 038	398 304

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	92 713			92 713
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	115 147	13 696		128 843
Matériel de transport	5 300			5 300
Matériel de bureau et informatique	84 484	5 863	6 271	84 077
Emballage récupérables et divers	27 446	7		27 452
TOTAL III	232 376	19 566	6 271	245 672
TOTAL GENERAL (I+II+III)	325 089	19 566	6 271	338 385

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	175 195
Autres produits à recevoir	5 849
TOTAL	181 044

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	8 609 330		162 424	8 446 906
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	8 609 330		162 424	8 446 906
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	8 609 330		162 424	8 446 906

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires	477 345	18 313		495 658
Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	37 136		11 525	25 612
TOTAL II	514 482	18 313	11 525	521 270
TOTAL GENERAL (I+II)	514 482	18 313	11 525	521 270
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		18 313	11 525	

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit Dettes financières diverses Fournisseurs	81 046	81 046		
Dettes fiscales & sociales Dettes sur immobilisations Autres dettes	263 619	263 619		
Produits constatés d'avance	177 538	177 538		
TOTAL	522 203	522 203		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit Emprunts & dettes financières div. Fournisseurs	11 541
Dettes fiscales & sociales Autres dettes	94 870
TOTAL	106 411

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - Autres informations**6.1 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non Cadres	3	
TOTAL	8	0

6.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6120 euros.